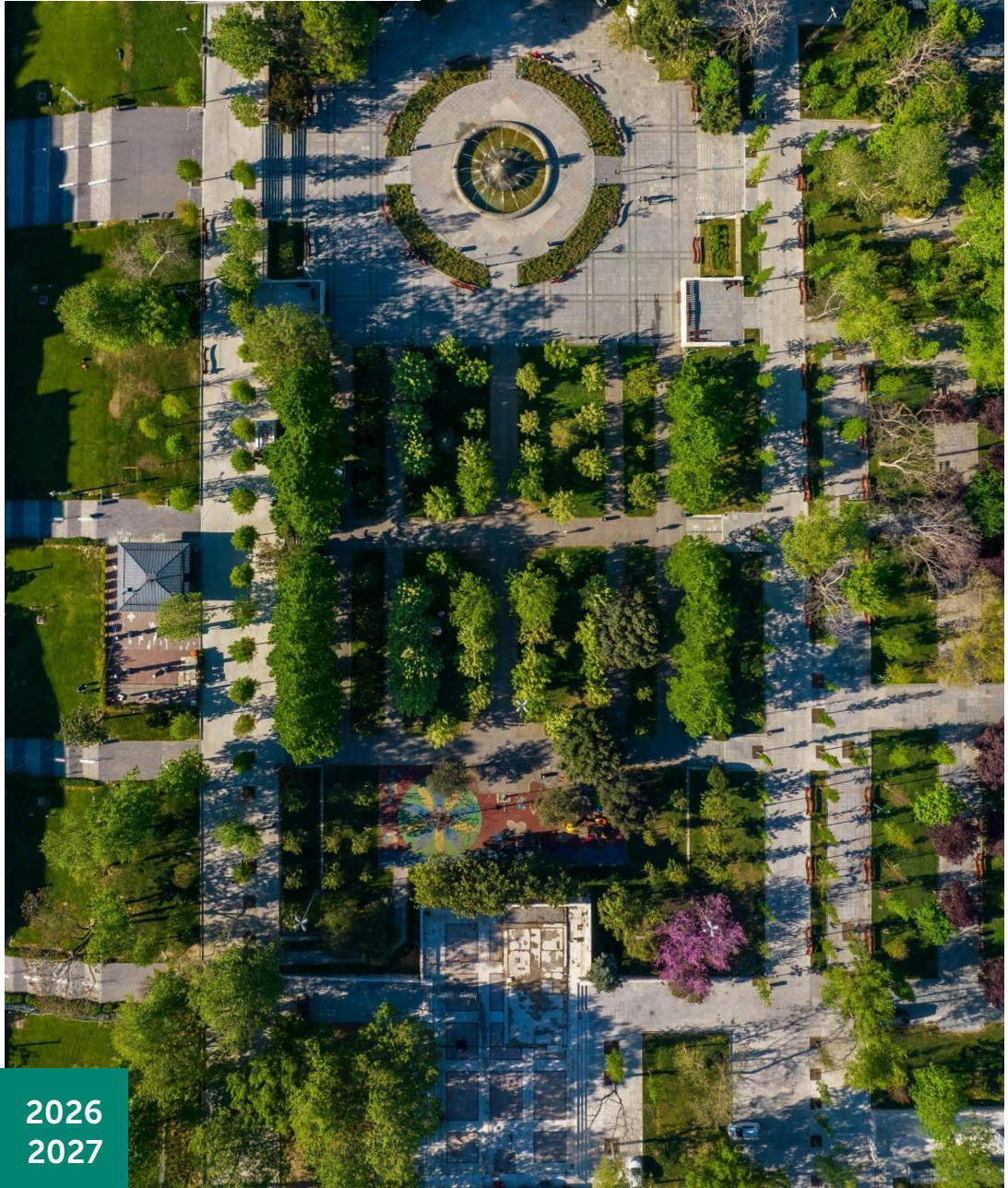


NATURE DANS LA VILLE

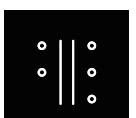


2026
2027

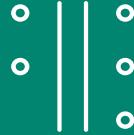
DOSSIER DE PRESSE - 2026

SOUTENIR DES PROJETS
D'AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS EN VILLE

fondationetrillard.ch



FONDATION
ETRILLARD



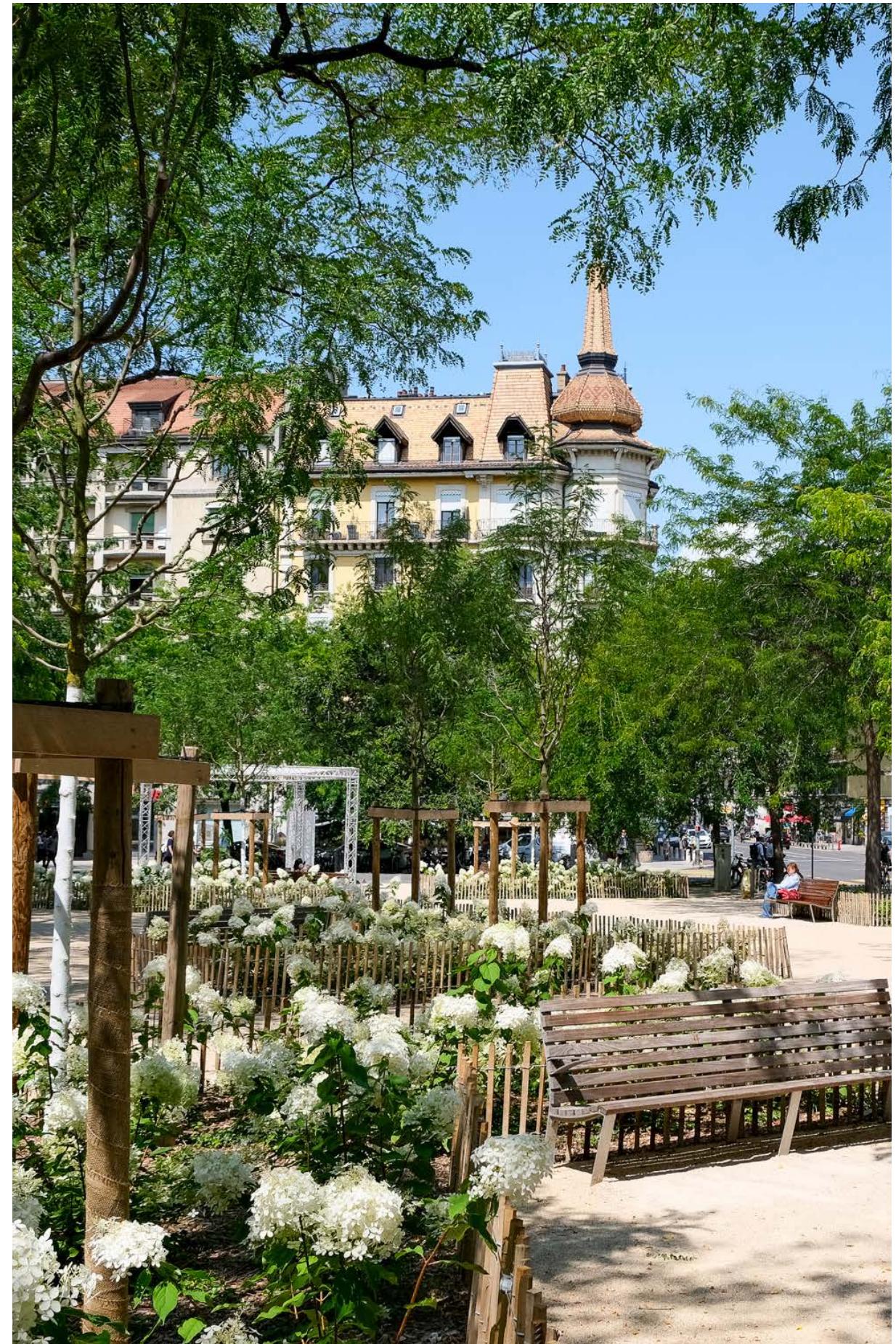
Depuis 2020, la Fondation Etrillard soutient, à travers son Prix du Patrimoine Naturel, la préservation d'espaces naturels en Suisse et en France. Cette distinction a permis aux lauréats de concrétiser des aménagements exemplaires au bénéfice de la protection de la Nature et de sa transmission aux générations futures.

Grâce à une dotation de 30'000 CHF, **trois lauréats** ont mené des projets paysagers, allant de la réhabilitation d'un potager collectif à la recréation d'écosystèmes botaniques alpins :

- Château & Fabriques de Buzet (Lot-et-Garonne, France) en 2022
- L'Écolieu du Plan du Pont (Var, France) en 2023
- Le Jardin botanique alpin Flore-Alpe (Valais, Suisse) en 2024.

Après quatre éditions, la Fondation a souhaité faire évoluer ce Prix pour affirmer davantage son engagement en faveur de l'accès à une nature de proximité, afin de répondre aux enjeux croissants de la **densification urbaine**.

NATURE
DANS LA VILLE



Pre l'Eveque © Ville de Genève Lionel Devaux



Un Prix pour remettre la Nature au cœur des villes

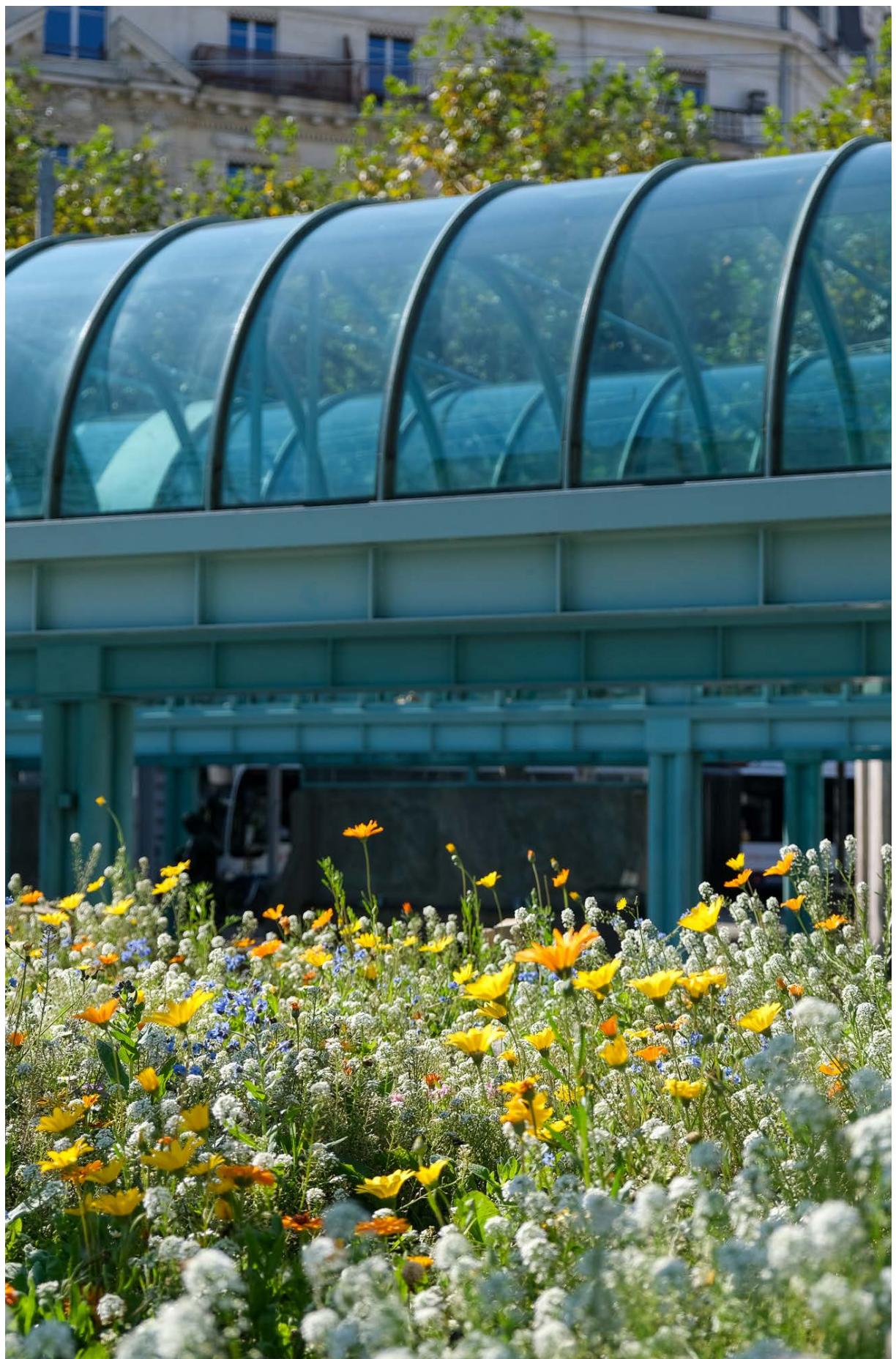
Le **nouveau Prix « Nature dans la ville »** a vocation à soutenir la création d'aménagements paysagers participant à **enrichir la Nature en milieu urbain dense**, en Suisse ou en France. Les projets pourront être portés par des acteurs publics (collectivité territoriale, établissement public) ou privés (entreprise, association...), à condition que les sites soient accessibles au plus grand nombre et gérés dans une démarche désintéressée.

Les projets devront s'inscrire autour de trois piliers fondamentaux :

- Contribuer à l'amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants,
- Transformer de manière significative le lieu d'implantation,
- Favoriser et préserver la biodiversité, dans une démarche écologique et pédagogique.

Le Prix s'adresse à l'ensemble des espaces verts urbains ouverts au public : parcs et jardins, potagers ou vergers urbains, promenades, berges aménagées, et plus largement à tout aménagement contribuant à redonner une place au vivant en ville.

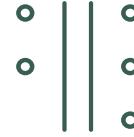
L'appel à candidatures est ouvert du **6 janvier au 10 avril 2026**. À l'issue de cette période, un lauréat sera désigné et bénéficiera d'une dotation de **30 000 CHF**, destinée à soutenir des travaux déjà engagés ou à lancer dans les deux années suivant l'obtention du prix.



Fleurissement rd-pt Plainpalais © Ville de Genève Lionel Devaux



Jardin des tuileries, Paris ©shutterstock, Mistervlad



La Nature en ville : un enjeu de société et de santé publique

La Suisse et la France sont fortement touchées par **l'urbanisation et la densification des villes**. En Suisse, alors que la population suisse augmente chaque année pour atteindre les 9 millions, on constate que 74% de la population helvétique habite en agglomération¹. De nombreux cantons affichent des densités record, comme Bâle-Ville et Genève, au-delà de 3000 personnes sur des terrains de 0,1km².

En France, plus de 25 millions d'habitants vivent dans des communes densément peuplées, soit 38% habitant sur 1,5% du territoire², tandis que l'espace urbain augmente de 19% par décennie dans l'Hexagone. La part d'habitants en ville augmente chaque année, avec 78,8 % de la population vivant dans des unités urbaines.

Pour cette population urbaine, la Nature n'est pas toujours immédiatement visible ni aisément accessible. **Au-delà de la préservation du vivant, il s'agit là d'un enjeu de santé publique** : des recherches internationales ont démontré les bienfaits des espaces de nature en ville sur la santé de ses habitants⁴. En outre, dans un contexte de réchauffement climatique, les arbres et espaces de nature améliorent le confort des personnes et atténuent les périodes de stress thermiques pendant les canicules, avec une baisse de la température perçue allant jusqu'à 10°C⁵. Ceci étant une liste non exhaustive des bienfaits de la nature en ville.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) l'a formalisé à travers la règle des 3-30-300 : voir 3 arbres depuis son domicile, bénéficier d'au moins 30 % de couverture arborée dans son quartier et se trouver à moins de 300 mètres d'un parc. **C'est dans cette perspective que la Fondation Etrillard, à travers ce nouveau prix, souhaite favoriser des projets à impact concret sur la végétalisation des villes et la reconnexion des habitants avec la Nature.**

1. Donnée OFS 2021

2. RTS, « Où vivent les 9 millions de Suisses? Nos cartes »

3. Donnée Insee 2021 « La France et ses territoires »

4. Plante & Cité, « Effets bénéfiques des espaces de nature en ville sur la santé : Synthèse des recherches internationales et clés de compréhension », 2021

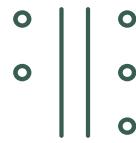
5. Plante & Cité, Programme VegDUD, 2014



Quartiergarten Hard à Zurich ©Prix Binding, Stefanie Würsch



Stadtgrün Bern, Berne 2 ©Prix Binding, Stefanie Würsch



Un accompagnement par des experts de la Nature en ville

Afin de concevoir un Prix pleinement en phase avec les enjeux de la Nature en milieu urbain, en Suisse comme en France, la Fondation Etrillard s'est entourée de spécialistes reconnus du sujet. Elle a ainsi développé le Prix Nature dans la ville **en partenariat avec Plante & Cité**, organisme de référence dans le domaine, chargé d'évaluer, aux côtés de la Fondation, la faisabilité technique et financière des projets, ainsi que leur pérennité. Spécialisée en ingénierie de la nature en ville, l'association Plante & Cité (Suisse et France) mène des études et des expérimentations sur le paysage urbain, tout en mettant en pratique ses connaissances scientifiques sur le terrain et en réunissant un réseau d'acteurs publics et privés du paysage très important.

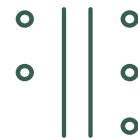
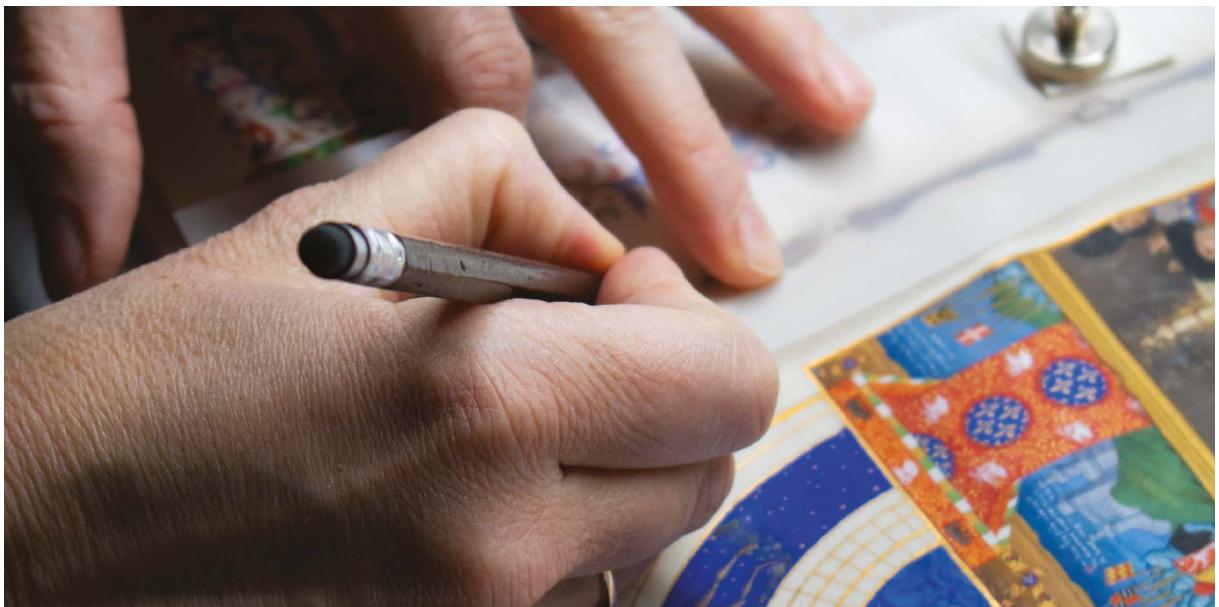
À l'issue de cette analyse et de la sélection de plusieurs projets finalistes, un jury franco-suisse composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'environnement, de l'écologie urbaine et de l'aménagement du territoire désignera le lauréat. En 2026, le jury est composé de :

- **Gaëlle Aggeri**, ingénierie-paysagiste et chercheur associée au Laboratoire de Recherche en Paysage de l'ENSP Versailles (France)
- **Laurence Baudelot**, ethno-urbaniste, co-fondatrice de Graine de Jardins (France)
- **Sylvain Greutert**, ingénieur en gestion de la nature et géomaticien au Service des espaces verts de la Ville de Genève (Suisse)
- **Nathalie Machon**, professeure d'écologie urbaine du Muséum national d'Histoire naturelle (France)



Aménagement du quartier fluvial

Maîtrise d'ouvrage : ville d'Huningue
Paysagiste concepteur : Sortons du bois
Entrepreneurs du paysage : ID Verde (agence Haut-Rhin/Vosges)
Pépiniéristes : Bruns Pflanzen - Pépinières Jean Gissinger
Mandataire du projet : SERUE ingénierie
crédit photo © Charlie Buzzese



En savoir plus sur la Fondation Etrillard

Crée en 2015, la Fondation Etrillard met en lumière la pertinence de notre héritage culturel européen dans le monde contemporain en participant à la préservation de sites d'exception, en encourageant la transmission des connaissances et en soutenant la redécouverte culturelle, favorisant ainsi la créativité et la curiosité intellectuelle. Outre la constitution d'une collection d'art ancien, la Fondation réalise des dons dans trois principaux domaines : les arts, l'artisanat et la restauration, et le patrimoine naturel.

Siégeant à Genève, la Fondation Etrillard est une fondation familiale de droit suisse régie par un conseil composé de membres de la famille fondatrice et d'un panel de personnalités qualifiées issues du monde artistique et culturel européen.

www.fondationetrillard.ch

Calendrier du Prix

- 6 janvier – 10 avril 2026 : appel à candidatures (en ligne sur [la page web du Prix](#))
- Avril 2026 : études des dossiers et pré-sélection des finalistes
- Mai 2026 : annonce des finalistes
- Fin mai 2026 : délibération du jury
- Début juin 2026 : annonce du lauréat et remise du Prix



Entretien avec Eglantine Petit, membre du conseil de la Fondation Etrillard et créatrice du Prix



Après quatre éditions du Prix du Patrimoine Naturel de 2020 à 2024, pour quelles raisons la Fondation a orienté le prix vers la nature en ville ?

La thématique de la Nature dans la ville nous est apparue comme une évidence après une année de bilan prise suite à la 4ème édition de notre Prix du Patrimoine Naturel. Nous voulions affiner la thématique du Prix, afin d'améliorer son impact. Nous souhaitons aller au plus près des besoins actuels et apporter des solutions concrètes.

Après une recherche approfondie de l'existant avec le concours de Plante & Cité Suisse et France, il nous est apparu que peu d'aides existent pour financer la renaturation de nos villes. C'est pourtant aujourd'hui un enjeu de société crucial, pour la santé publique et pour l'environnement.

Plus de 75% de la population suisse comme française habitent en agglomération, dans des villes qui n'ont pas été pensées pour s'adapter aux changements climatiques. Or, l'une des solutions les plus efficaces et accessibles pour améliorer notre cadre de vie, est de renforcer la présence de la Nature en ville. Elle permet, notamment, de baisser les températures ressenties de près de 10°C pendant les périodes de canicules, de diminuer les risques cardiovasculaires, mais aussi respiratoires⁶.

Avec ce ciblage précis de projet, la Fondation souhaite avoir un impact plus direct sur l'augmentation de la présence de la Nature dans la vie quotidienne de tous, et contribuer à en montrer les bénéfices, pour mieux participer à la protection de l'environnement.

Comment avez-vous élaboré ce nouveau prix ?

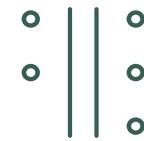
Nous avons travaillé avec Plante & Cité Suisse et France, d'abord sur un bilan de l'existant, comme mentionné, puis sur l'élaboration de notre règlement et notre dossier de candidature. Nous avons imaginé ce Prix dans le prolongement de ce que nous faisions auparavant, mais avec une thématique resserrée, tout en souhaitant mieux mesurer l'impact des projets proposés.

Nous avons travaillé à l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer un avant/après projet, autour de nos 3 piliers : le bien-être des habitants, la transformation du lieu et l'apport du projet au vivant.

Nous nous sommes ensuite entourés d'experts pour notre jury, afin d'apporter une vision allant au-delà de l'évaluation technique et pratique que la Fondation et Plante & Cité apporteront. Nous sommes honorés que de tels experts aient accepté de rejoindre le Prix Nature dans la ville : Gaëlle Aggeri, Laurence Baudelet, Sylvain Greutert et Nathalie Machon. Nous avons hâte de découvrir les projets candidats, et souhaitons organiser un événement pour l'annonce de notre lauréat, durant les « Rendez-vous aux jardins » du mois de juin.

[6. Plante & Cité, « Effets bénéfiques des espaces de nature en ville sur la santé »](#)

NATURE
DANS LA VILLE



Ressources

INFORMATIONS & INSCRIPTION

[Page web du concours](#)

MÉDIAS

[Kit média avec images HD](#)

RÉSEAUX SOCIAUX

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

[YouTube](#)

CONTACTS

SANDRA LABERENNE

Attachée de presse

Tél. +33 (0)6 43 19 13 88

slaberenne@meiji-communication.com

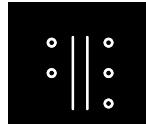
AMBRE OGGIER

Chargée de la communication

Fondation Etrillard

Tél. +41 (0)78 713 30 34

presse@fondationetrillard.com



FONDATION
ETRILLARD

8 rue Saint-Léger - CH 1205 Genève - Suisse

www.fondationetrillard.ch